

Brève n°2
Octobre 2020



Mairie de Seigy
21, rue Marcel Cottereau 41110 SEIGY
02.54.75.12.31 - 02.54.75.46.13

www.seigy.com -
mairie-de-seigy@wanadoo.fr

La Brève Seigyboise

Dans ce numéro

Édito	page 1
SIVOS	page 2
Commission Voirie, Urbanisme	page 2
Cours d'aquarelle	page 3
Commission Rivières et Etangs, Bâtiments Communaux	page 3-4
Locations Salles	page 4
Téléthon 2020	page 4
Enquête INSEE	page 4
Marché nocturne	page 4
Panneau Pocket	page 4

Édito

Cet été très spécial s'est achevé et nous vivons toujours avec le spectre de la Covid 19. Nous sommes animés par le sentiment étrange mêlé d'appréhension et de désir de vivre normalement. La propagation du virus en forte augmentation nous impose la prudence et induit des annulations d'animations. Certains verront peut-être là un manque de courage mais je reste persuadée que nous devons tous respecter les gestes barrières afin d'espérer reprendre une vie normale dans les meilleurs délais. C'est pourquoi je vous demande instamment de porter un masque dans les lieux publics. D'avance je vous remercie, il en va de la santé publique.

Prenez soin de vous
Françoise PLAT

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Couffy - Seigy - Châteauvieux) -

RENTRÉE SCOLAIRE

Malgré un contexte particulier et parfois anxiogène, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Le protocole sanitaire a pu être appliqué, et même renforcé grâce à l'implication de l'équipe enseignante et des agents du SIVOS. L'actualité n'étant pas favorable à l'organisation de réunions d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher individuellement des enseignants pour toute question relative à la pédagogie.

Pour toute autre question, vous pouvez contacter le SIVOS.

Contact : Isabelle - Secrétaire - 9, rue des écoles 41110 COUFFY - 02.54.75.47.05

sivos.sitew.com

Président : Monsieur Jean-Pierre ÉPIAIS.

Commission Voirie

Aux propriétaires de parcelles boisées qui longent les routes, les chemins communaux ou toutes voies publiques, il est demandé de veiller à ce qu'aucune branche, aucun arbre ne puisse entraver la sécurité publique, ou engendrer des dommages sur les lignes électriques ou téléphoniques. Il est donc recommandé à tous les propriétaires concernés de bien vouloir procéder à l'élagage ou à l'abattage d'arbres représentant ces risques.



Vigilance : Attention aux fortes pluies

Un peu de bonne volonté de chacun peut nous permettre d'éviter des situations qu'il nous est quelquefois difficile de maîtriser. Un simple entretien de l'entrée et de la sortie des busages qui traversent vos sorties de propriété peut permettre un bon écoulement des eaux pluviales.

Travaux Chemin piétonnier de Seigy à Châteauvieux

Depuis le 28 septembre et jusqu'au 30 octobre 2020, les travaux de la 2ème tranche sont engagés aux abords de la Route Départementale n°4 (Rue Marcel Cottereau), la circulation sera alternée par un dispositif de feux tricolores provoquant quelques désagréments. Pour le trafic routier, nous vous appelons à beaucoup de vigilance et au respect des dispositions que la réglementation nous impose.

Commission Urbanisme

PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Enquête publique du 16 novembre 2020 au 4 janvier 2021

(Mairies de Saint Aignan, Thésée, Angé, Contres, Selles sur Cher, Gy-en-Sologne).

Il est vivement recommandé de prendre connaissance du plan de zonage ainsi que du règlement dès maintenant en ligne sur le site : www.val2c.fr, rubrique PLUI, avancement PLUI ex Val de Cher Controis, Commune de Seigy ou alors dans les mairies mentionnées précédemment afin de porter réclamation auprès du commissaire-enquêteur.

Ensuite, il sera trop tard !

Commission Rivières et Étangs - Entretien des berges

La commission a effectué un contrôle de l'écoulement de l'eau du lit des deux rivières, Trainefeuilles et Rivière de Seigy. Sur certaines parcelles, il a été constaté un ou plusieurs éléments suivants :

- Une végétation très dense le long de la rive (ronces, friche etc.) ;
- Un amas de branches dans le lit de la rivière ;
- Des arbres morts ;
- Des billes de bois, le long de la berge ;
- Des tôles ;
- Des écoulements douteux ;
- Des dépôts de plastique, ciment et autres produits toxiques.



Nous vous rappelons que l'article L 215-14 du code de l'Environnement prévoit que chaque propriétaire a obligation d'entretenir ses berges régulièrement afin d'éviter toute obstruction des écoulements et de prévenir tout risque pour la sécurité des biens et des personnes. Voici quelques conseils de base pour un entretien efficace :

- Procéder à un débroussaillage de la végétation sur deux mètres de largeur le long de la rive ;
- Procéder à un élagage de quelques branches d'arbre ;
- Retirer les branchages qui bouchent l'écoulement de la rivière ;
- Tronçonner les arbres morts ;
- Evacuer les billes de bois ;
- Enlever les tôles et autres objets risquant de se détacher des berges ;
- Tout débris ou amas de branches doit être stocké au minimum à cinq mètres de la berge sur votre propriété.



La date butoir pour la réalisation des travaux d'entretien est fixée au 30 novembre 2020. En cas d'impossibilité pour la réalisation de ces travaux, nous restons à votre disposition pour qu'une solution constructive soit trouvée ensemble. Vous pouvez contacter la Mairie au 02.54.75.12.31.

COURS D'AQUARELLE

Si vous êtes intéressés par des cours d'aquarelle, merci de prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02.54.75.12.31

Commission Bâtiments Communaux

Distillerie : Appel aux bonnes volontés et aux savoir-faire

Il y a plusieurs années, la coopérative de la distillerie St Aignan-Seigy a cédé à la Commune pour l'€ symbolique les bâtiments composant la distillerie afin de pérenniser ce patrimoine. Il est envisagé dans un premier temps de nettoyer les locaux ainsi que de l'alambic pour ouverture au public avec expositions de photos et objets... Dans un second temps, si la réglementation le permet, une remise en marche avec le concours d'un bouilleur de cru. Les personnes intéressées pour participer pendant l'hiver à un ou plusieurs ateliers d'entretien peuvent se faire connaître en Mairie de Seigy. Ensuite, une réunion sera organisée courant novembre pour déterminer les interventions en fonction des emplois du temps de tous. Chacun peut apporter son concours : idées, savoir-faire, courage, temps. En unissant nos efforts, le résultat ne peut qu'être formidable.

Commission Bâtiments Communaux (suite)

Eglise : Les travaux, c'est pour bientôt!

Comme il a déjà été évoqué, l'église est classée depuis 1972, le campanile abritant la cloche est fortement fragile et la charpente exceptionnelle se détériore chaque jour de plus en plus. La municipalité a travaillé sur le dossier depuis de longues années pour aboutir au prochain démarrage du chantier. Une conférence du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - Pays d'art et d'histoire a eu lieu le samedi 19 septembre dans le cadre des journées du patrimoine, l'architecte est également intervenu à cette occasion.

Et puis, encore un peu de patience, les difficultés d'obtention des subventions qui permettent à la Commune de supporter raisonnablement le coût des travaux retardent la finalisation du financement et le démarrage du chantier.

Locations Salle polyvalente et Salle de Réunion

Suivant les recommandations en vigueur du gouvernement concernant les mesures barrières de la crise sanitaire, la Commune de Seigy a mis en place un protocole sanitaire pour la désinfection des locaux après chaque utilisation des locataires. Tout le matériel est mis à disposition. Tout utilisateur doit s'y soumettre au risque de ne plus pouvoir louer la salle.

TELETHON 2020

parrainé par Matt POKORA.

Il y a bien sûr les dons en ligne, les émissions télévisées, mais pensons aux associations et aux communes du secteur qui mettent tout en œuvre pour recueillir les fonds, alors si vous le permettez, faisons un effet selon nos moyens et participons. Le mot d'ordre cette année « Trop fort » donc on le démontre par notre bonne humeur et notre engagement. Pour info, la prochaine réunion est organisée le 19 octobre 2020 à 19h à la salle des fêtes de Seigy pendant laquelle seront communiquées les différentes manifestations organisées sur la Commune et celles environnantes.

Rendez-vous le 4 et 5 décembre 2020.

Enquête INSEE

L'Insee réalise, entre le 28 septembre et le 31 décembre 2020, l'enquête statistique sur l'Histoire de vie et le Patrimoine des ménages.

Cette enquête permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine en interrogeant les ménages sur leur histoire personnelle. Elle vise ainsi à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels possédés par les ménages ainsi que leurs emprunts.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Merci de lui réserver un bon accueil

Marché Nocturne

Merci à tous d'être venus nombreux à ce premier marché nocturne qui s'est déroulé le vendredi 24 juillet 2020 à côté de la salle polyvalente de Seigy. Nous aurions souhaité renouveler cet événement, mais les conditions sanitaires actuelles nous ont conduits à reporter le marché d'automne initialement prévu courant septembre. Nous gardons l'espoir d'organiser une autre grande rencontre dès que les conditions sanitaires le permettront.

Histoire de vie et Patrimoine

Une enquête de l'Insee
du 28 septembre au 31 décembre 2020

